

## Les Steakeurs : création d'une interprofession de proximité

**A**utour de la marque Les Steakeurs, visant à créer une nouvelle filière locale pour la valorisation des très jeunes bovins, les éleveurs ont mis en place une interprofession de proximité nécessaire pour fixer les orientations de la marque et les axes de commercialisation. Point d'étape sur les avancées de ce projet collectif.

### Une démarche collective autour d'un projet innovant

Des animaux entre 8 et 12 mois, un poids carcasse visé autour de 200 kg avec une ouverture aux races à viande élevées sur le département sont bien le point de départ de ce nouveau produit commercialisé sous la marque Les Steakeurs.

Un concept innovant autour de cette viande rosée dont la clientèle cible s'oriente en priorité vers les jeunes actifs. Depuis près de deux ans, les éleveurs à l'initiative de ce projet sont accompagnés par les services de la Chambre d'agriculture et des consultants spécialisés de la filière : l'ADIV, expert national "viandes", une agence de communication spécialisée en agroalimentaire...

Le calendrier initial des ventes a été revu pour assurer une commercialisation complète de la gamme dès la mise en marché, en mars/avril 2018. Un laps de temps également nécessaire pour

finaliser cette nouvelle filière et professionnaliser les éleveurs sur les aspects liés à la production, notamment concernant l'engraissement des jeunes bovins. Sur ce point, deux jours de formation sont obligatoires pour les éleveurs « l'engraissement des veaux en croissance est plus pointu que l'engraissement des animaux adultes » précisait Nicolas Delmas en ajoutant qu'une première session a déjà eu lieu et que celle-ci a été très appréciée par les participants.

### Une association interprofessionnelle pour fédérer tous les acteurs de la filière

Créée en juillet 2016, l'Association pour la Valorisation du Très Jeune Bovin a pour objectif de valoriser la production, assurer la promotion et la communication de la marque Les Steakeurs, veiller à l'application du cahier des charges et fixer les tarifs d'achat et de vente pour ainsi favoriser le développement économique et social des exploitations et des opérateurs de la filière.

Cette association composée de trois collègues, regroupant les agriculteurs et les opérateurs amont et aval, assure une collaboration des différents acteurs. Celle-ci réunit à ce jour 25 adhérents.

### Création de la société commerciale : 1 adhérent = 1 voix

Pour assurer la mise en marché imminente des produits,



Le 5 octobre dernier, les éleveurs signaient leur engagement au sein de la société commerciale qui assurera la commercialisation de la marque Les Steakeurs.

les éleveurs, accompagnés par un cabinet d'avocats ont créé une société commerciale. "La gouvernance de cette société sera assurée par l'Association de Valorisation des Très Jeunes Bovins, propriétaire de la marque et des décisions sur les prix" expliquait Nicolas Delmas lors de la signature des statuts. Le montant de la part est fixé à 500 € avec l'obligation pour les éleveurs d'adhérer à l'association au préalable. Deux conditions sine qua non pour vendre des animaux sous la marque Les Steakeurs.

Une vingtaine d'éleveurs se sont déjà officiellement engagés autour de ce projet en devenant membre de l'association et en souscrivant des parts à la société commerciale.

GAËLLE COMMINGES

### Un modèle économique porteur d'avenir

Après plus de 2 ans de travaux, les voyants sont aujourd'hui au vert. L'équilibre financier a été analysé et construit à chaque étape avec la finalité d'apporter une plus-value aux éleveurs ariégeois « notre objectif a toujours été de pouvoir apporter une marge de 200€ par animal par rapport à la vente en maigre et en déduisant le coût de l'engraissement. Le modèle économique aujourd'hui établi, nous permet d'arriver à cette finalité » précisait Nicolas Delmas, président de l'association AVTJB.

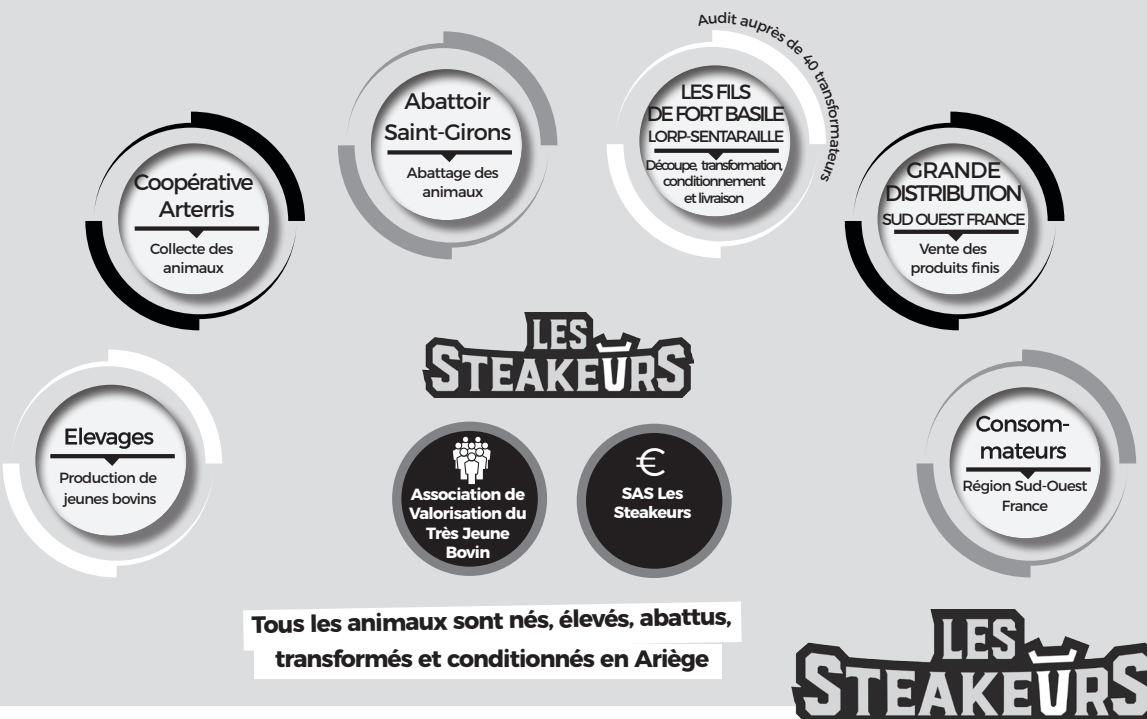
Une phase de lancement est programmée dès le début de l'année 2018 afin d'assurer une large communication auprès des grandes surfaces et des consommateurs, pour un objectif de vente de 6 carcasses par semaine au départ pour ensuite rapidement doubler ces volumes.

### Vous souhaitez participer au projet ? Contactez-nous !

- Des questions sur le fonctionnement du projet : contactez Mélanie Atger
- Des questions sur le cahier des charges et l'élevage des animaux : contactez Sébastien Petitprez  
Tel : 05 61 02 14 00.



### Une interprofession dynamique et multi-acteurs au service de la filière



François Touis, administrateur Arterris, Nicolas Delmas, Président de l'association AVTJB et Patrick Garcia, co-gérant des Fils de Fort Basile.

Grâce à la mise en place de cette interprofession, l'ensemble des acteurs impliqués sont fédérés autour de ce même projet : les éleveurs, maîtres d'œuvre du projet, la coopérative Arterris qui assurera la collecte logistique des animaux et les Fils de Fort Basile pour la partie découpe et transformation.